



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
3 décembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

**Commission des stupéfiants**  
**Reprise de la soixante-troisième session**  
Vienne, 2-4 décembre 2020

## Projet de rapport

*Rapporteur* : Emmanuel Nweke (Nigéria)

### Additif

### Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique

1. À la 3<sup>e</sup> séance de la reprise de sa soixante-troisième session, tenue conjointement avec la reprise de la vingt-neuvième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, le 3 décembre 2020, la Commission des stupéfiants a examiné le point 4 de l'ordre du jour, libellé comme suit :

« 4. Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique :

a) Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;

b) Directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;

c) Méthodes de travail de la Commission ;

d) Composition des effectifs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et questions connexes. »

2. Elle était saisie pour ce faire des documents suivants :

a) Note du Secrétariat sur les travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (E/CN.7/2020/3/Add.1-E/CN.15/2020/3/Add.1) ;

b) Rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2020-2021 (E/CN.7/2020/16-E/CN.15/2020/16) ;

c) Rapport de la Directrice exécutive sur la représentation équilibrée des genres et la représentation géographique à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (E/CN.7/2020/17-E/CN.15/2020/17) ;



d) Avant-projet de plan-programme pour 2022 et d'information sur la performance pour 2020 pour l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (E/CN.7/2020/CRP.20-E/CN.15/2020/CRP.1) ;

e) Stratégie de l'ONUDC pour 2021-2025 (E/CN.7/2020/CRP.22-E/CN.15/2020/CRP.3) ;

f) Note du Secrétariat sur les méthodes de travail des organes directeurs de l'ONUDC pendant la pandémie de COVID-19 (E/CN.7/2020/CRP.21-E/CN.15/2020/CRP.2).

3. Le Directeur de la Division de la gestion, le Directeur de la Division de l'analyse des politiques et des relations publiques et la Chef du secrétariat des organes directeurs de l'ONUDC ont fait des déclarations liminaires. La représentante du Brésil, en sa qualité de coprésidente du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'ONUDC, a également fait une déclaration liminaire.

4. Des déclarations ont été faites par les représentantes et représentants des États suivants : Colombie, Chine, États-Unis, Royaume-Uni, Suisse, Canada, Japon, Jamaïque, Fédération de Russie, Pakistan, Brésil et Cuba. Des déclarations ont aussi été faites par les observateurs de la République islamique d'Iran et du Bangladesh.

5. Des déclarations communes ont été faites par l'observatrice des Philippines au nom du Groupe des 77 et de la Chine, par l'observateur de l'Union européenne au nom de l'Union et de ses États membres et par l'observateur de Singapour au nom du Groupe des Amis pour la recherche à l'ONUDC<sup>1</sup>.

## A. Délibérations

6. Conscients des difficultés que posait l'actuelle pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pour la planification et l'exécution des programmes, les orateurs et oratrices ont salué les efforts déployés par l'Office, notamment pour assurer la continuité des activités de ses organes directeurs. Ils l'ont également félicité d'avoir poursuivi l'exécution de ses programmes et souligné qu'il devait continuer de soutenir les États Membres, au vu en particulier de la pandémie. La fourniture par l'ONUDC d'une assistance technique et opérationnelle de grande qualité, qui venait compléter ses travaux de recherche à visée pratique, utiles aux fins des politiques, et ses travaux normatifs a été appréciée.

7. Plusieurs orateurs ont mis en avant le rôle déterminant du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'ONUDC pour ce qui était d'accroître la transparence et la responsabilité au sein de l'Office et de renforcer la coopération et la confiance avec les États Membres. L'action des coprésidents du groupe de travail a été saluée. Plusieurs orateurs ont noté que le groupe de travail constituait un cadre intéressant pour la conduite régulière de consultations et de discussions, notamment sur des questions touchant à la planification et à la mise en œuvre des programmes de l'ONUDC et à des aspects financiers, administratifs et autres. L'importance de la mise à la disposition des commissions, en toute transparence et en temps voulu, des informations nécessaires à la prise de décisions a été soulignée, et la prolongation du mandat du groupe de travail jusqu'en décembre 2021 a été accueillie avec satisfaction. Un certain nombre d'orateurs ont insisté sur la nécessité d'établir un calendrier précis des réunions pour 2021.

8. Plusieurs orateurs ont félicité la Directrice exécutive de l'ONUDC pour la Stratégie de l'ONUDC pour 2021-2025 qu'elle avait présentée au groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la

---

<sup>1</sup> Chili, Colombie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon, Mexique, Nigéria, Norvège, Paraguay, Pays-Bas, Singapour, Suède, Suisse, Thaïlande et Union européenne.

gouvernance et la situation financière de l'ONUDC et dont elle avait parlé à la session en cours ; ils ont relevé la pertinence de la Stratégie et remercié la Directrice exécutive pour le rôle moteur qu'elle avait joué dans son élaboration. Ils se sont réjouis du dialogue ouvert et inclusif qui s'était tenu sur la question en application de la résolution 62/9 de la Commission des stupéfiants et de la résolution 28/4 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Certains ont constaté que la Stratégie offrait une vision claire, ainsi que des orientations quant aux mandats et aux domaines d'activité de l'Office. Ils ont insisté sur le fait qu'il fallait faire intervenir les États Membres dans la planification de sa mise en œuvre et les tenir régulièrement informés de l'avancement de celle-ci. Des orateurs ont souligné l'importance de la coordination entre les entités des Nations Unies et avec d'autres organisations régionales et internationales ayant des activités dans des domaines apparentés, ainsi que des partenariats multipartites, y compris avec la société civile.

9. Plusieurs orateurs ont rappelé comme il importait que l'ONUDC bénéficie d'un financement suffisant, prévisible et stable pour remplir ses missions et continuer de fournir une assistance technique et opérationnelle de grande qualité, en particulier aux pays en développement. Plusieurs ont exprimé leur préoccupation quant aux problèmes que rencontrait l'Office du fait de l'actuelle crise des liquidités du budget ordinaire et de l'insuffisance des fonds destinés à des fins générales, qui pouvaient peser sur sa capacité à s'acquitter efficacement de ses fonctions essentielles ayant trait aux programmes. Il a été noté que la pandémie de COVID-19 avait encore aggravé la situation financière de l'Office. Plusieurs orateurs ont engagé les donateurs à envisager de verser des contributions non préaffectées. Certains se sont félicités des mesures qui avaient été prises pour appliquer pleinement et rapidement la résolution 62/9 de la Commission des stupéfiants et la résolution 28/4 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. L'ONUDC a par ailleurs été encouragé à se montrer plus transparent pour ce qui était de l'utilisation des fonds destinés à l'appui aux programmes, à en étendre la répartition et à faire rapport sur la question.

10. Un certain nombre d'orateurs ont salué les efforts que l'ONUDC consacrait à la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, ainsi que de la réforme du mode de gestion de l'Organisation des Nations Unies. Plusieurs ont souligné qu'il importait de tenir les États Membres régulièrement informés des progrès réalisés par l'Office dans la mise en œuvre de ces réformes.

11. Un certain nombre d'orateurs ont estimé qu'il fallait renforcer la gestion axée sur les résultats, afin d'améliorer la transparence et la responsabilité, et l'intégration du suivi et de l'évaluation. Il importait de donner suite aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de rendre compte de ce qui était fait à cet égard.

12. Certaines délégations ont accueilli favorablement les progrès réalisés par l'ONUDC en matière d'égalité des genres dans la composition de ses effectifs et ont jugé souhaitable de parvenir à une représentation égale, en particulier aux postes de rang élevé. Il fallait assurer la prise en compte des questions de genre dans tous les aspects de la programmation et des activités de l'Office. Les mesures décidées par la Directrice exécutive à cet égard, notamment en sa qualité de Championne internationale de l'égalité des genres, ont été saluées.

13. Plusieurs orateurs ont estimé que des efforts supplémentaires devaient être déployés pour favoriser la diversité géographique et assurer une représentation géographique équitable dans la composition du personnel de l'Office, en particulier aux postes de rang élevé. L'ONUDC a été félicité pour les dispositions prises dans les domaines de la prospection, du recrutement et de la rétention de personnel et pour les activités qui s'y rapportaient, dont le lancement, en 2020, du « coin de la diversité ». Plusieurs orateurs se sont inquiétés de ce que les progrès accomplis en faveur d'une meilleure représentation des pays en développement, en particulier des pays non représentés ou sous-représentés, étaient insuffisants. Il a été demandé à la Directrice

exécutive de redoubler d'efforts pour élargir la diversité géographique, ce qui influencerait positivement sur les activités de l'ONUSUDC.

14. Des délégations ont évoqué la politique de tolérance zéro prônée par l'Organisation des Nations Unies à l'égard de l'exploitation sexuelle et du harcèlement et, à cet égard, l'Office a été prié de poursuivre ses efforts pour donner suite aux recommandations pertinentes.

15. Se référant à la note du Secrétariat consacrée aux méthodes de travail des organes directeurs de l'ONUSUDC pendant la pandémie de COVID-19 (E/CN.7/2020/CRP.21-E/CN.15/2020/CRP.2), on a salué les mesures qui avaient été prises pour que tous les membres de la Commission puissent participer aux travaux.

16. Plusieurs orateurs ont souligné le rôle significatif de la recherche pour l'action de l'ONUSUDC, insistant sur l'importance de l'impartialité, de la transparence et de l'utilisation de données fiables et vérifiées. Il fallait réfléchir à des modalités de financement qui permettent d'en préserver l'intégrité et l'indépendance. À cet égard, on a insisté sur le fait que l'ONUSUDC devait fournir une assistance technique aux États Membres afin qu'ils renforcent leurs capacités en matière de collecte et d'analyse de données.

17. Une oratrice a demandé l'inscription à l'ordre du jour provisoire de la Commission d'un point distinct concernant la mise en pratique de la position commune du système des Nations Unies sur les questions liées aux drogues et les travaux de l'équipe spéciale chargée de coordonner les activités en question.

---